



## Atelier village Courtelary BE

## Rapport et recommandations

Mandant: Commune de Courtelary BE

Mandataire: EspaceSuisse  
Sophie Ambroise, architecte paysagiste, experte externe  
François Wenker, architecte urbaniste, expert externe  
Alain Beuret, architecte urbaniste  
Marco Maurer, stagiaire urbaniste

Berne, le 31 août 2023

# Table des matières

1	L'atelier village, déroulement .....	3
2	L'événement, l'atelier avec la population .....	4
3	La présentation d'EspaceSuisse .....	6
4	La séance de revue avec la Municipalité et les recommandations d'EspaceSuisse ...	11
5	Recommandations sur d'autres thèmes non abordés lors de l'atelier village .....	15
6	Conclusion .....	18
7	Annexe 1: notes laissées par les participants sur les tables .....	19
8	Annexe 2: invitation à l'atelier ville réalisée par la commune .....	30
9	Annexe 3: présentation donnée lors de l'atelier .....	31

## 1 L'atelier village, déroulement

L'atelier village est une offre de conseil d'EspaceSuisse. Il consiste en un atelier de discussion avec la population qui est le cœur de ce processus. L'atelier village représente à la fois une réflexion analytique et participative pour mettre en route des processus dans une commune.

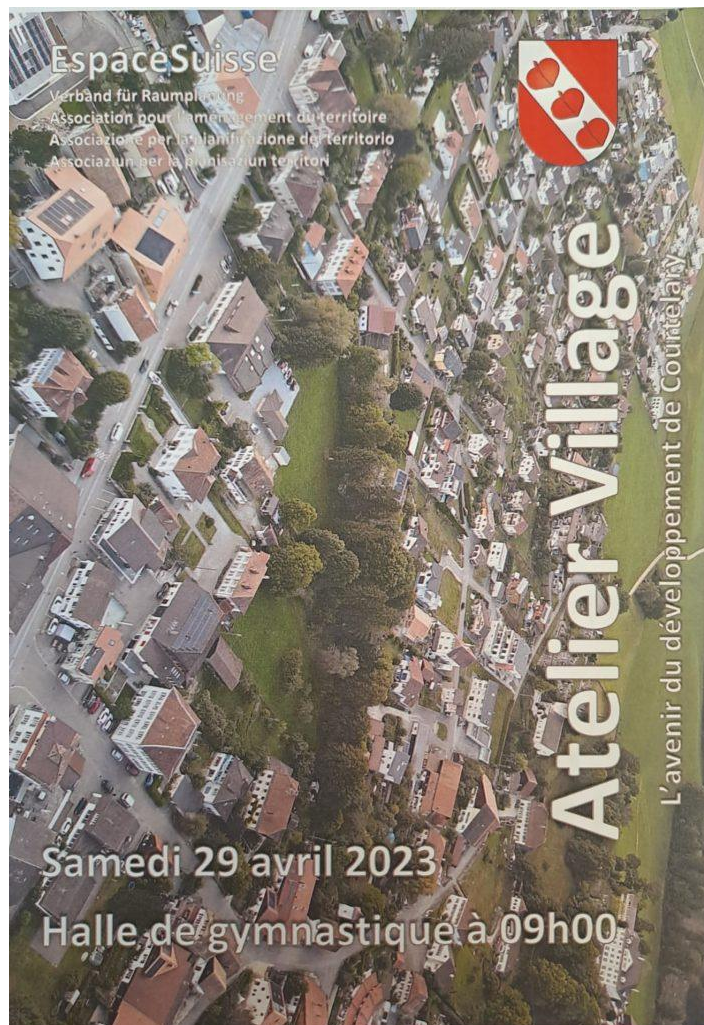
La commune de Courtelary souhaite impliquer la population et la faire participer à une réflexion générale sur l'avenir du village et plus particulièrement sur son développement urbanistique et paysager.

L'atelier village à Courtelary s'est déroulé selon les étapes suivantes :

- une première séance de coordination et de lancement avec les représentants de la commune et d'EspaceSuisse qui s'est déroulée en ligne le 12 janvier 2023,
- une analyse et vision locale avec la Municipalité le 7 mars 2023,
- un atelier participatif de discussion avec la population le 29 avril 2023,
- une séance de revue avec la Municipalité le 30 mai 2023,
- une séance de présentation finale avec la Municipalité le 3 octobre 2023.

L'équipe d'experts d'EspaceSuisse était constituée de Sophie Ambroise, experte externe architecte paysagiste, François Wenker, expert externe urbaniste, et Alain Beuret, conseil en aménagement EspaceSuisse. Marco Maurer, stagiaire chez EspaceSuisse, a également assisté à l'atelier, préparé la synthèse des réponses et participé à la rédaction du document final.

La population de Courtelary a été invitée à l'atelier de discussion par un tout-ménages qui a également été affiché sous forme de poster à différents endroits de la commune (cf. annexe 3).



## 2 L'événement, l'atelier avec la population

L'atelier avec la population s'est déroulé le matin du samedi 29 avril 2023 à la salle de gym du collège. L'ensemble de la population était invité, y compris les enfants. Environ 45 personnes y ont pris part. Les représentants de la Municipalité ont accueilli les participants à l'entrée dans le foyer et leur ont distribué un badge avec leur nom et le numéro de la table attribuée. 7 tables à 6 personnes étaient installées. Une table était à disposition des enfants pour une activité de dessin en parallèle. L'atelier s'est déroulé ainsi:

- Salutations de la Municipalité et présentation de l'atelier (M. Benjamin Rindlisbacher, maire et M. Philippe Cattin, conseiller communal)
- Présentation d'EspaceSuisse (analyse de la situation, thèmes de discussion)
- Discussion en groupe à table
- Interview des différents groupes par EspaceSuisse
- Conclusion (MM. Rindlisbacher et Cattin)
- Apéritif offert par la Municipalité

Sur chaque table, les participants avaient à disposition une liste de questions pour chacun des thèmes proposés, un plan du village et des post-it pour noter leurs idées et leurs réponses.

Les cinq thèmes étaient les suivants :

- Comment développer l'urbanisation vers l'intérieur avec qualité?
- Le village s'ouvre sur la Suze
- Un réseau de mobilité douce / voies vertes
- Courtelary: un joyau à partager ou à conserver

Les participants avaient également la possibilité de noter, sur des post-it, des idées sur d'autres thèmes et préoccupations. Les post-it pouvaient être accrochés au fond de la salle sur un panneau blanc.

La discussion a parfois été animée sur la question de la qualité des constructions ou concernant le trafic, mais elle est toujours restée courtoise et sans opposition de fond. L'ambiance générale était conviviale et la compréhension réciproque.

A l'issue de la discussion générale, certains participants ont émis spontanément l'idée de former un groupe de travail citoyen en lien avec le thème 2 (la Suze), dans le but d'aider les autorités communales à prendre part activement au projet de renaturation du cours d'eau. Les animateurs d'EspaceSuisse ont alors accroché à cette fin un post-it sur le mur et une douzaine de personnes motivées y ont inscrit leur nom. D'autres ont formé, sur le même mode, un second groupe de travail citoyen en lien avec le thème 3 (mobilité douce).

L'apéritif qui a suivi la manifestation a été fort apprécié et a donné l'occasion aux participant-es de poursuivre les échanges.





Figure 1 - Les discussions autour des tables ont été ouvertes, engagées et cordiales

### 3 La présentation d'EspaceSuisse

Dans un premier temps, les experts d'EspaceSuisse ont relevé, images à l'appui, les nombreuses qualités patrimoniales et paysagères du village. Dans leur présentation, les experts ont ensuite amené les idées et impulsions suivantes (voir aussi la présentation complète à l'annexe 3).

	Thème	Considérations	Idées, impulsions, exemples
1.	Comment développer vers l'intérieur avec qualité ?	<p>Avec la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), le développement du bâti doit désormais se concentrer vers l'intérieur. Sous le label <a href="#">URBi</a> (pour urbanisation interne), le canton de Berne a publié différentes aides de travail sur ce sujet. Cette approche tend à limiter le développement des infrastructures coûteuses et à une certaine économie du sol en préservant les surfaces agricoles nécessaires à l'approvisionnement (SDA).</p> <p>A part quelques rares parties de parcelles, la zone à bâtir de la commune de Courtelary est remplie.</p> <p>Il n'est désormais plus possible de continuer l'étalement urbain. Il s'agit de trouver des possibilités d'accueillir de nouveaux habitants en augmentant les surfaces au sein du tissu déjà bâti. Est-ce que chaque propriétaire doit densifier son terrain au gré des opportunités, en construisant dans son jardin? Ou est-il préférable de concentrer le développement sur quelques endroits stratégiques, au cœur du village de Courtelary ou aux abords de la gare, et donner ainsi une nouvelle impulsion?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des projets pilotes de densification de quartiers de villas existants ont déjà été menés dans le canton de Vaud. Le projet MetamorphHouse, conçu par l'architecte Mariette Beyeler, donne des pistes et indications sur le devenir des zones de villas et les possibilités qui s'ouvrent devant les propriétaires pour faire évoluer leur propriété. Chaque situation est différente et plusieurs possibilités de transformations et modifications sont envisageables.</li> <li>Comme alternative à la densification ponctuelle, au gré des opportunités des propriétaires, certaines communes ont développé, sur des terrains de réserve, de nouveaux quartiers durables (écoquartiers) denses avec une attention particulière aux espaces verts, p. ex. Pra Roman à Verschez-les-Blancs (Lausanne, Prix Binding 2023) et Widmi à Lenzburg AG: <a href="https://www.preis-biodiversitaet.ch/fr/dans-les-medias-2023/">https://www.preis-biodiversitaet.ch/fr/dans-les-medias-2023/</a> <a href="https://www.densipedia.ch/fr/consulter-autour-du-pre-developpement-du-secteur-de-la-widmi">https://www.densipedia.ch/fr/consulter-autour-du-pre-developpement-du-secteur-de-la-widmi</a></li> <li>Même si le village est principalement constitué de maisons à 2 étages, des bâtiments plus élevés, de 3 ou 4 étages, existent aussi, notamment aux abords du Collège et dans le centre. Ils font partie intégrante du paysage bâti.</li> </ul>
2.	Le village s'ouvre sur la Suze	<p>Courtelary est structuré dans le sens longitudinal du Vallon de St-Imier (rail, route cantonale, bâti, rues, forêts, etc.) Malheureusement, la source de toute cette structure, la Suze, est pratiquement invisible et inaccessible dans le village. On</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet de protection contre les crues et de renaturation de la Suze est une formidable opportunité de renverser la situation et de s'ouvrir sur la rivière qui devient un espace</li> </ul>

		<p>peut seulement la voir depuis les ponts. Pour s'y promener ou s'y baigner, on ne peut le faire que dans les champs et non au centre.</p> <p>Cette situation est un héritage historique: pendant des siècles, on a considéré la rivière avant tout comme une source d'énergie hydraulique pour l'industrie. Les constructions lui tournaient le dos car la rivière était plutôt un élément sale.</p> <p>Un important projet de protection contre les crues et de revitalisation est en cours de planification par des ingénieurs, piloté par le syndicat régional compétent avec le soutien du canton. Malheureusement, cette démarche se limite actuellement à un projet technique, n'abordant pas la dimension sociale de l'accès à l'eau et n'impliquant pas vraiment la population.</p> <p>Ces investissements importants vont pourtant avoir un impact considérable sur le village. La nouvelle forme de la rivière va impacter les propriétaires riverains et la forme des rives va perdurer pendant plusieurs générations.</p> <p>Le village dispose de nombreux ponts dont certains devront être surélevés avec le réaménagement de la rivière.</p> <p>La présence de l'eau au cœur d'un village est génératrice d'espaces publics à la portée de tous et adaptés au changement climatique.</p>	<p>public vivant que la population pourrait d'approprier. Si l'on laisse passer ce moment, la situation sera ensuite figée pour plusieurs générations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De tels renversements ont été réalisés ailleurs dans la région, par exemple sur la Suze à Bienne ou sur la Sorne à Delémont: <a href="https://www.densipedia.ch/fr/aire-gygax-un-remembrement-trois-gagnants">https://www.densipedia.ch/fr/aire-gygax-un-remembrement-trois-gagnants</a> <a href="https://www.densipedia.ch/fr/mare-e-basse-et-qualite-haute">https://www.densipedia.ch/fr/mare-e-basse-et-qualite-haute</a></li> <li>• Une autre manière de redonner accès à la rivière est de le faire ponctuellement, sous la forme d'encoches (spots) comme sur le Tessin à Bellinzzone ou sur un lieu central comme l'embouchure de la Cassarate à Lugano: <a href="https://www.densipedia.ch/fr/la-foce-del-fiume-cassarate-cree-un-acces-au-fleuve">https://www.densipedia.ch/fr/la-foce-del-fiume-cassarate-cree-un-acces-au-fleuve</a></li> <li>• Le réaménagement des berges de la rivière permettrait de créer un cheminement simple à fleur d'eau à travers tout le village depuis le quai de la Suze jusqu'à Chez Camille Bloch.</li> <li>• Des aires de jeux et de rencontre pourraient naître d'un nouveau contact avec la rivière.</li> <li>• Certains ponts pourraient être transformés en passerelles piétonnes.</li> </ul>
3.	Un réseau mobilité douce / voies vertes	<p>Les distances sont certes courtes et les parcours agréables. Le village dispose d'un axe longitudinal secondaire calme (Bretin – La Tannerie – Le Pacot) parallèle à la route cantonale. Entre localités, il y a aussi un axe majeur pour la mobilité douce, arboré (agréable en été) entre Cormoret et Courtelary (1 km).</p> <p>Au centre du village, des mesures de vitesse ont montré que la plupart des véhicules roulent bien en-dessous de 50 km/h (moyenne de 35 km/h). La réalisation d'une zone 30 ne paraît pas nécessaire car la cohabitation se passe bien. Elle est cependant moins agréable</p>	<p>Proposition de développer un réseau de mobilité douce en s'appuyant sur le réseau de cheminements existants: liaisons longitudinales dans le sens du vallon et liaisons transversales vers les montagnes et les forêts.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le réaménagement des berges de la rivière permettrait de créer un cheminement simple à fleur d'eau à travers tout le village depuis le quai de la Suze jusqu'à Chez Camille Bloch.</li> </ul>

		<p>aux heures de pointe en raison du volume de trafic et des nuisances sonores.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains ponts pourraient être transformés en passerelles piétonnes.</li> <li>• Arborer les parcours et les cheminements avec des allées d'arbres fruitiers afin qu'ils deviennent des lieux de fraîcheur accueillants pendant les chaleurs estivales.</li> </ul>
4.	<p>Courtelary: un joyau à partager ou à conserver</p>	<p>Courtelary n'a pas connu de développement urbanistique anarchique comme de nombreuses autres communes suisses. Le centre est resté bien préservé avec de nombreux éléments patrimoniaux de qualité: pressoir, anciennes fabriques, patrimoine rural, fontaines. Les espaces verts privés sont restés aussi relativement simples et de qualité. Les abords des bâtiments sont en pré ou en gravier. Les surfaces engazonnées, piscines et paravents sont inexistantes, évitant ainsi une banalisation et sauvegardant l'identité du site.</p> <p>Chez Camille attire environ 100'000 visiteurs par an mais la plupart ne s'arrêtent pas au village.</p> <p>Une association met propose des visites guidées de l'ancienne fabrique Langel, et des manifestations théâtrales et culturelles.</p> <p>La commune se situe au cœur du Parc naturel régional Chasseral.</p> <p>La région Jura 3 Lacs est la grande gagnante de la pandémie en Suisse. Elle a vu le nombre de nuitées progresser énormément entre 2019 et 2022, surtout au niveau des campings. Elle attire toujours plus de monde à la recherche de nature et d'authenticité.</p>	<p>Développer l'offre d'hébergement afin de garder le caractère identitaire et rural du site avec camping et gîtes comme à La Cibourg tout proche: <a href="https://www.centrelacibourg.ch/">https://www.centrelacibourg.ch/</a></p>

Pour les quatre thèmes présentés par EspaceSuisse, les questions concrètes suivantes ont été soumises aux participants pour la discussion. Un plan du village était également à disposition des participants. Pour le thème 3, il était nécessaire d'utiliser le plan pour répondre aux questions.

	Thème	Questions
1.	Comment développer vers l'intérieur avec qualité?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont les réserves à valoriser? Terrains, friches, bâtiments à réhabiliter, autres</li> <li>• A quel endroit densifier avec un quartier à 4 étages?</li> <li>• Autres idées? (p. ex. plutôt construire des logements supplémentaires dans le jardin au gré des opportunités)</li> <li>• Quelles règles se donner pour maintenir la qualité et la développer? (éviter la perte du patrimoine bâti, disparition des jardins, des transitions, etc.)</li> </ul>
2.	Le village s'ouvre sur la Suze	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment profiter de la renaturation de la Suze pour les habitant-es? (propositions à choix) <ul style="list-style-type: none"> <li>• A. Un chemin continu dédié à la mobilité douce le long de la Suze à travers la village?</li> <li>• B. Des interventions ponctuelles pour donner accès à l'eau sous forme d'encoches (spots)? Où? (derrière le collège, derrière la banque, ailleurs?)</li> </ul> </li> <li>• Quel rôle doit jouer la commune?</li> </ul>
3.	Un réseau mobilité douce / voies vertes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un réseau mobilité douce transversal et longitudinal</li> <li>• Quels sites importants et maillons manquants? (dessiner sur la carte)</li> <li>• Quelles priorités?</li> <li>• Comment rendre ce réseau attractif?</li> </ul>
4.	Courtelay: un joyau à partager ou à conserver	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le joyau du Grand Chasseral à partager ou plutôt un trésor à garder confidentiel?</li> <li>• Quels liens entre chez Camille, la gare et le centre du village?</li> <li>• Quelles offres développer? Pour quel public? (gîtes, camping, glamping, culture, tourisme journalier...)</li> </ul>



Figure 2 - Les notes supplémentaires laissées par les participants après l'atelier village



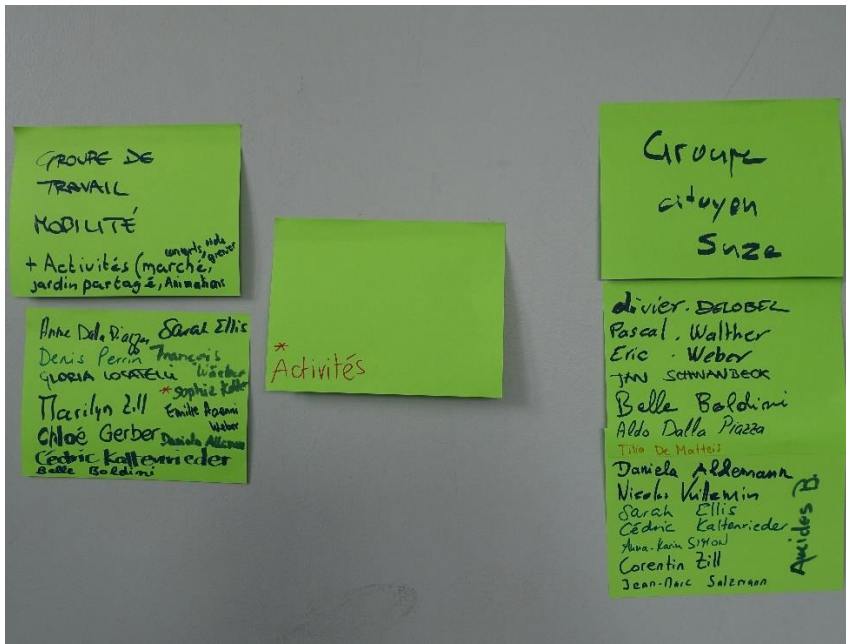


Figure 3 - Les deux groupes citoyens formés spontanément à l'issue de l'atelier

#### 4 La séance de revue avec la Municipalité et les recommandations d'EspaceSuisse

Les experts d'EspaceSuisse et la Municipalité ont discuté de l'atelier et des suites possibles lors d'une séance de revue commune le mardi après-midi 30 mai 2023. Ils ont pour cela pu s'appuyer sur une évaluation et des propositions élaborées par les experts d'EspaceSuisse.

En fonction des thèmes, les possibilités d'action suivantes ont été identifiées:

	Thème	Champs d'action	Recommandations pour la suite
1.	Comment développer vers l'intérieur avec qualité ?	<p>Exploiter le potentiel de nouveaux logements dans les bâtiments existants vides ou partiellement, de même que certains terrains (p. ex. rural en face du Collège, bâtiment Swisscom à la rue Les Lilas).</p> <p>Développer l'urbanisation en priorité sur un projet d'ensemble portant en même temps sur les constructions et les espaces libres permettrait de développer un quartier intéressant dans le secteur stratégique de la gare qui recèle un potentiel important pour la commune. Éventuellement avec moins de voitures (excellente desserte par le train et proximité du centre). A défaut de projet d'ensemble, il existe un risque de construction de ce secteur «au coup par coup». Un développement de quartier par étapes sur la base d'un plan de quartier est préférable à une succession de permis de construire, issus d'initiatives individuelles non coordonnées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventorier les bâtiments vides et sous-utilisés, en vue de leur réhabilitation, de même que les réserves foncières (terrains non bâtis) en vue d'éventuelles constructions.</li> <li>• Informer et sensibiliser les propriétaires fonciers des potentiels de réhabilitation, extension, construction (évent. selon une démarche de type MetamorphHouse ou BIMBY).</li> <li>• Soutenir activement la réhabilitation de l'habitat dans le centre historique (cf. l'expérience de Nods avec Parc Chasseral) dans le respect de la substance bâtie.</li> <li>• Eventuellement proposer l'outil de l'analyse d'immeuble EspaceSuisse pour les propriétaires qui hésitent à investir (cf. l'expérience de Porrentruy)</li> <li>• Dans l'idéal, ces soutiens et outils devraient être proposés à l'échelle régionale (Vallon) pour être efficace en termes de communication et d'expertise</li> <li>• Mettre en place une politique foncière active (stratégie) au niveau communal et montrer l'exemple, p. ex. en construisant des logements de qualité à prix abordables pour les jeunes du village, comme à Jongny VD ou encore en achetant des bâtiments existants pour les mettre à disposition d'une coopérative en droit de superficie comme à Prangins VD: <a href="https://www.densipedia.ch/fr/prangins-brode-son-avenir-au-centre">https://www.densipedia.ch/fr/prangins-brode-son-avenir-au-centre</a></li> <li>• Modifier les règles de construction pour permettre de densifier le bâti existant (densité, hauteurs, distances, matériaux, etc.) tout en maintenant des exigences pour préserver les espaces verts intéressants, au niveau écologique et identitaire (palette minérale et végétale, pourcentage de surfaces vertes en pleine terre)</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le centre du village, éviter de raser de grands bâtiments ruraux anciens pour les remplacer par des petites maisons individuelles neuves. Cela présente un risque à terme de banalisation du village, en termes d'architecture, d'espaces verts privés et de paysage collectif.</li> <li>• La commune a le droit d'être exigeante en termes de qualité avec les promoteurs et de refuser les projets problématiques ou mal intégrés dans le site bâti et non respectueux de l'identité du lieu.</li> <li>• Pour ce faire, elle pourrait s'appuyer sur l'avis d'une commission consultative d'architecture et d'urbanisme (évent. intercommunale, à l'échelle du Vallon)</li> <li>• Développer un plan de quartier ambitieux à la gare, en partenariat avec Denner, Camille Bloch et CFF pour des constructions de 3 à 4 étages. Constructions et espaces libres à réfléchir ensemble au travers de mandats d'étude parallèles (MEP) ou concours sur invitation</li> </ul>
2.	Le village s'ouvre sur la Suze	<p>Transformer le projet actuel de revitalisation de la Suze, orienté sur la protection contre les crues et la nature, en un projet de société, en associant activement la population au processus actuellement mené «en vase clos».</p> <p>Il n'est jamais trop tard pour enrichir un projet, tant que les travaux n'ont pas démarré. Une fois ceux-ci lancés, il sera, en revanche, très difficile de changer de cap et les espaces libres au centre du village seront profondément modifiés pour des décennies, sans possibilité de revenir en arrière.</p> <p>Les montants investis sont très importants. Il est important de bien allouer cet argent afin de créer de vraies occasions de vivre avec la rivière au cœur du village.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter avec le syndicat des eaux et les ingénieurs du Service des ponts et chaussées pour élargir le projet à l'étude en tenant compte de la dimension sociale et de la multiplicité des usages en menant des mandats d'étude parallèles (MEP) sur l'ensemble de la rivière – conception générale puis mise en œuvre par phases (gare – centre, ...) avec architecte-paysagiste pilote (en association avec ingénieur civil/hydraulique + environnement)</li> <li>• Impliquer la population (et pas seulement les propriétaires riverains) dans le projet</li> <li>• Faire participer un groupe citoyen au processus du MEP, ce qui lui accordera une plus grande légitimité</li> <li>• Les plans d'ingénieurs déjà élaborés ne sont en aucun cas du travail «perdu». Il s'agit au contraire de les considérer comme une excellente base de travail que les équipes participantes aux MEP pourront intégrer pour développer des projets avec un haut niveau de faisabilité technique.</li> </ul>

3.	Un réseau mobilité douce qui irrigue le village	Rendre la mobilité douce plus attractive en développant un réseau qui s'appuie sur l'existant avec une vraie qualité paysagère.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un plan des liaisons mobilité douce existantes et à créer, avec définition de priorités de réalisation. L'occasion éventuellement d'un nouvel atelier participatif avec la population intéressée.</li> <li>• Transformer certains ponts en passerelles pour la mobilité douce (piétons et vélos) plutôt que de les adapter (tonnage) en lien avec le MEP Suze.</li> <li>• Connecter le réseau local à celui du Vallon.</li> <li>• Arboriser les axes mobilité douce sur le modèle Cormoret – Courtelary</li> </ul>
4.	Courtelary: un joyau à partager ou à conserver	<p>Séduire les touristes séjournant dans la région, en quête d'authenticité, de nature et de patrimoine, en mettant en avant les grandes qualités paysagères et patrimoniales du village.</p> <p>Actuellement, l'offre touristique est orientée vers le hotspot de Chez Camille.</p> <p>La Suze dispose d'un important potentiel pour attirer les visiteurs au centre et leur faire découvrir les richesses du village.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un parcours découverte sur le thème «culture et artisanat» entre la gare / Chez Camille et le centre du village, avec étapes à l'usine Langel et au pressoir</li> <li>• Reprendre les itinéraires déjà créés en relation avec différents types d'activités</li> <li>• Promouvoir les lieux intéressants sur une carte ou un plan pour mettre en valeur le savoir-faire local – industrie, artisanat, commerces, vergers, jardins fleuris ou potagers privés. Y inclure les rives de la Suze comme point attrayant.</li> <li>• Ouvrir le jardin de la Préfecture au public</li> </ul>

### Mandats d'étude parallèles (MEP)

A la différence d'un concours (règlement sia 142), les mandats d'étude parallèles (règlement sia 143) permettent à la commune d'étudier différentes solutions face à un problème donné, particulièrement complexe. Ils ne sont pas anonymes et des échanges intermédiaires ont lieu en cours de processus avec les équipes participantes afin d'ajuster le tir et de nourrir les réflexions. Cela permet d'ajuster le cahier des charges en fonction des discussions menées.

Concours (sia 142)



Mandats d'étude parallèles (MEP, sia 143)



L'atelier village a également montré que la question de la modération du trafic au cœur du village était encore ouverte. Certaines personnes ont peur du trafic et demandent une zone 30 km/h ou une zone de rencontre (20 km/h). Une zone 30 sur le tronçon central de la route cantonale risque fort de ne pas être accepté par l'ensemble de la population, en raison des faibles vitesses mesurées lors de l'évaluation réalisée (vitesse moyenne réelle proche de 35 km/h) et par l'échec de l'expérience de la zone 30 dans la ville voisine de St-Imier.

Une alternative intéressante pourrait toutefois être testée pendant six à douze mois à titre d'essai: une zone de rencontre (20 km/h et priorité de droite) au carrefour central (Volg / administration communale). De tels aménagements ponctuels sur une route cantonale existent et donnent satisfaction à La Neuveville BE, Granges SO et sur la place de la gare de Renens VD. Dans ce dernier cas, la commune a d'abord testé l'aménagement à l'aide de marquages sur la chaussée, sans interventions lourdes, avec des étudiants de l'EPFL.



Figure 4 – Marquage de la zone de rencontre pour une phase de test sur la place de la Gare de Renens VD

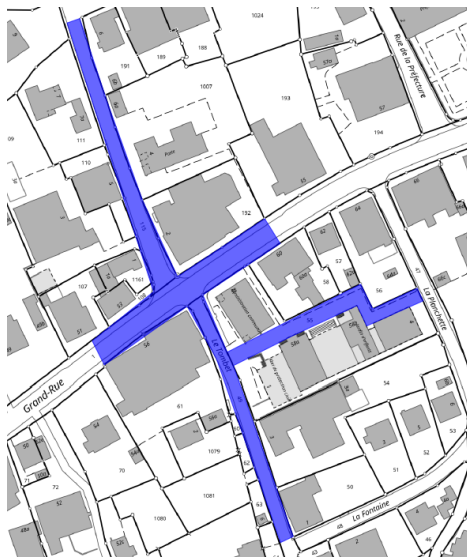


Figure 5 - Esquisse de proposition de zone de rencontre au centre du village de Courtelary

La question de la taille critique de Courtelary a également été abordée lors de l'atelier. Plusieurs participants ont posé ouvertement la question suivante: faut-il encore continuer d'augmenter la population de la commune? Cette question est abordée au chapitre suivant en lien avec celle des infrastructures publiques.



## 5 Recommandations sur d'autres thèmes non abordés lors de l'atelier village

### 5.1 Infrastructures publiques en lien avec la démographie

La question de continuer la croissance démographique ou non revient régulièrement. Elle est mise en parallèle avec la possibilité de construire de nouveaux logements ou non. Elle est aussi mise en lien avec la capacité des infrastructures publiques, notamment scolaires qui arrivent à la limite. Ces liens ne sont cependant pas si évidents qu'il y parait a priori.

Tout d'abord, la collectivité n'a que peu de prise sur la croissance démographique: Courtelary reste une commune attractive avec une population plus jeune que la moyenne. Elle va certainement continuer à attirer de nouveaux habitants. Il ne sera pas possible de leur interdire l'accès au village... La population jeune va en outre continuer d'avoir des enfants, garants de mixité et de la dynamique économique et sociale du village.

Pour donner des pistes de réponse, il est nécessaire de prendre un peu de recul et se demander quelles sont les autres questions sous-jacentes. Pourquoi finalement certains souhaitent-ils arrêter la croissance démographique?

Si c'est pour préserver les qualités paysagères du centre de Courtelary, en évitant de nouvelles constructions sans âme, qui enlaidissent le site et détruisent les espaces verts, il vaut mieux agir au niveau du règlement sur les constructions en prenant un certain nombre de mesures, p. ex. interdire la démolition de bâtiments dans un périmètre plus large, prescrire un pourcentage d'espaces verts minimal... et s'appuyer sur une commission spécialisée (voir thème 1 ci-avant). Les nouvelles constructions seront ainsi freinées au profit de la réhabilitation. Mais la croissance démographique ne sera pas contenue pour autant et une augmentation des prix du logement n'est pas à exclure. Pour s'en prémunir, la commune peut mener une politique foncière active afin de développer, elle-même ou en partenariat avec un maître d'ouvrage d'utilité publique (MOUP), des projets de construction à prix abordables pour les jeunes qui auraient de la difficulté à trouver un logement (voir thème 1 ci-avant).

Si c'est pour répondre à l'enjeu de saturation du Collège, il faut se demander si des alternatives existent, tout au moins temporairement. Une solution serait de créer des classes supplémentaires dans les combles du Collège (réversibles, donc plus facilement acceptables par le Service cantonal des monuments historiques) ou dans un bâtiment privé voisin à transformer. Ou encore une solution intercommunale sur plusieurs sites.

L'examen détaillé des données de l'OFS montre que la population de Courtelary, à l'instar du Jura bernois et du canton de Berne, a proportionnellement une population plus âgée que la moyenne suisse. Elle a cependant aussi une proportion d'enfants parmi les plus élevée de Suisse: 43 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans, soit 10 de plus que la moyenne suisse. Cette forte proportion de jeunes est liée à la structure actuelle de la population établie. Elle est donc à dissocier de la question du développement de nouveaux logements pour de nouveaux habitants.

Source: OFS 2021	Rapport de dépendance des personnes âgées (pers. de plus de 65 ans pour 100 pers. de 20-64 ans)	Rapport de dépendance des jeunes (pers. de moins de 20 ans pour 100 pers. de 20-64 ans)
CH	31.1	32.7
BE	36.5	32.2
Jura bernois	36.1	35.2
Courtelary	36.0	<b>43.0</b>

## 5.2 Adapter les formes d'habitat au vieillissement de la population

A notre avis, le défi démographique résidera davantage dans la capacité de la commune à anticiper le vieillissement de la population, en proposant aussi des formes de logements adaptés pour les séniors, entre l'EMS et la maison individuelle, qui sont les deux standards existants dans la commune. Une telle offre permettrait de libérer dans les années à venir un certain nombre de maisons individuelles, habitées aujourd'hui par la génération des baby-boomers, au profit de la jeune génération.

Des logements adaptés aux besoins des séniors dans un lieu central, proche des commerces et des services, en lien avec un EMS existant et des logements accueillant également des familles, c'est ce qu'a réalisé récemment une fondation à Schwyz sur le site historique de l'Acherhof ([www.acherhof.ch](http://www.acherhof.ch)). Une telle combinaison, à plus petite échelle, au centre de Courtelary, serait une piste possible. Les conditions cadres sont déjà partiellement réunies avec l'EMS existant au centre du village et les nouveaux appartements construits récemment à proximité.

## 5.3 Formes d'habitat dense

Le modèle de la villa urbaine de 2 ou 3 logements avec jardin constitue une alternative intéressante pour Courtelary, entre la maison individuelle et l'immeuble d'appartements. Cette typologie se retrouve dans les villes, souvent dans les coteaux en pente (p. ex. à Lausanne, Neuchâtel, Bienne, Moutier) mais elle existe aussi dans le Vallon de St-Imier. A Courtelary, on en trouve notamment à La Fontaine. Les appartements occupent souvent un étage complet et bénéficient ainsi des quatre façades. Le jardin est partagé. L'avantage est une meilleure utilisation du sol, plus dense qu'un quartier de maisons individuelles, tout en conservant les espaces verts et des dimensions villageoises.



Figure 6 - Trois villas urbaines avec chacune 2 à 3 appartements, La Fontaine 3, 5 et La Planchette 6

Ce type de construction pourrait être intéressant pour densifier par étapes le quartier des Lilas, proche de la gare (p. ex. parcelle du bâtiment n° 13).

## 5.4 Zone d'activités de La Praye

Plusieurs constructions industrielles, artisanales et commerciales (Landi) ont vu le jour ces dernières années dans la zone d'activités de La Praye, à l'entrée orientale du village. Certaines entreprises souhaitent s'étendre mais la place manque dans ce triangle congru limité au nord par la route cantonale, au sud par la rue de La Praye et à l'est par les terrains de sports et la piste d'aviation.

Dans le cadre de la révision à venir du plan d'affectation, nous recommandons d'explorer les pistes suivantes:

- Conserver le double front existant sur la route cantonale : façades représentatives au Sud, allée d'arbres au Nord
- Développement des entreprises sur l'arrière non qualifié au sud (stationnement, remises, etc.)
- Etendre la zone d'activités dans le triangle à l'ouest (sacrifice d'une maison d'habitation)
- Parkings centralisés aux extrémités
- A long terme, envisager éventuellement une extension de la zone d'activités au nord de la route cantonale en remplaçant les 6 habitations, situées entre l'allée d'arbres et la Suze, par des entreprises



Figure 7 - Proposition pour la zone d'activités de La Praye (cf. texte ci-dessus)

## 5.5 Ponts sur la Suze

Les importants travaux à mener sur la Suze vont avoir un impact sur les cinq ponts existants dans le village. Plutôt que de surélever les ponts et les culées pour garantir un accès carrossable partout, nous recommandons de ne garder qu'un ou deux ponts pour les véhicules et de transformer les autres en passerelle pour piétons et vélos. Cette manière de faire permet d'assurer l'accès motorisé dans toutes les rues, tout en favorisant les parcours de mobilité douce, en le rendant plus sûrs et attractifs pour les déplacements quotidiens par rapport aux trajets en voiture dont certains seront allongés.

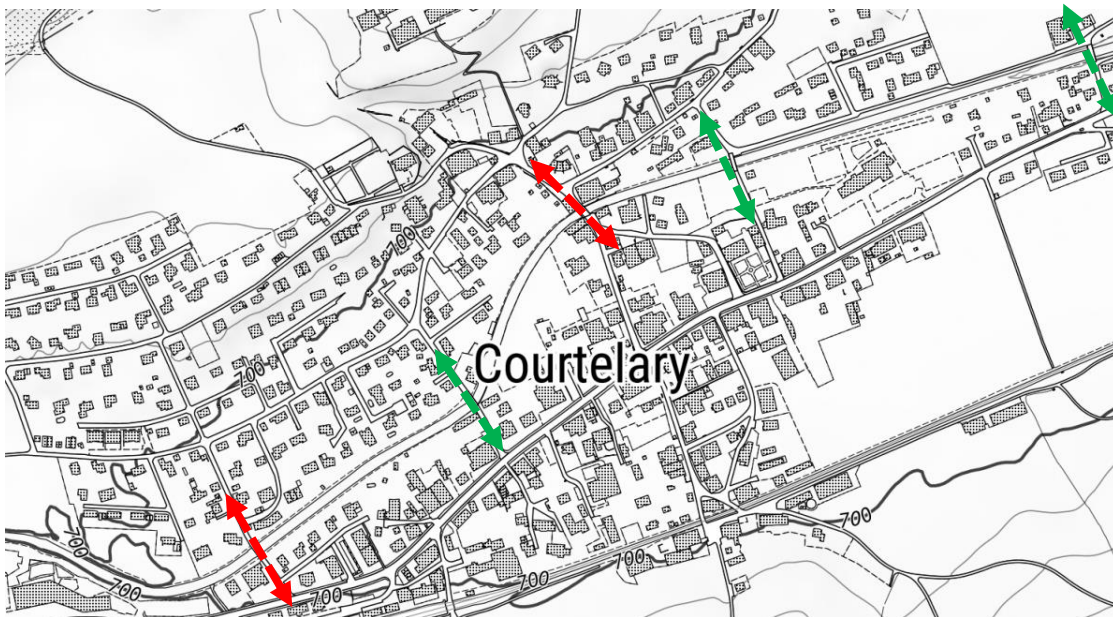


Figure 8 - Proposition: en rouge les ponts supportant le trafic routier, en vert les passerelles piétonnes et cyclables

## **6 Conclusion**

Bien que la participation à l'atelier soit restée relativement modeste, en proportion de la population résidente, les personnes présentes étaient motivées et beaucoup ont manifesté leur intérêt à poursuivre les échanges à l'issue de la manifestation, en s'inscrivant sur des listes pour former des groupes citoyens ou à participer à d'autres ateliers participatifs.

Nous invitons les autorités communales à poursuivre sur cet élan et à apporter une réponse à ces désirs de poursuivre la participation d'une partie de la population, notamment en soutenant le lancement des groupes de travail citoyens pour la Suze et la mobilité douce.

Le groupe d'experts tient encore une fois à souligner la haute qualité du patrimoine bâti et des espaces libres, publics ou privés, dans le cœur du village qui est un élément central à prendre en compte dans le développement futur. Le risque existe que cette grande qualité se délite petit à petit, au fil de nouvelles constructions de promotion immobilière, conduisant à une banalisation.

Pour éviter cela et promouvoir un développement vers l'intérieur de qualité compatible avec les espaces verts et la culture du bâti locale, la commune a un rôle important à jouer. Elle peut notamment poser ses exigences dans le nouveau règlement, constituer une commission d'urbanisme et d'architecture pour examiner les projets importants de construction ou de réhabilitation et montrer l'exemple au travers d'une politique foncière active et le développement de projet.

## **7 Annexe 1: notes laissées par les participants sur les tables**

### **7.1 Thème 1: Comment développer l'urbanisation vers l'intérieur**

#### **7.1.1 Quelles sont les réserves à valoriser? (plan) Terrains, friches, bâtiments à réhabiliter, autres**

1. préserver les espaces verts
2. Espace café et artisanal
3. Inventaire maisons inhabitées, volumes dans des granges.
4. terrains à bâtir ? réhabiliter ? franchissement ?

#### **7.1.2 A quel endroit densifier avec un quartier à 4 étages? (Dessinez en rouge sur le plan)**

1. peu d'espace à disposition
2. vers Denner
3. Clos à Scholl
4. Rte Cantonale
5. 4 étage → ça sort trop de l'aspect « village » → plutôt 3 étages --- mais bof ;-)
6. Mettre dans les terrains « à bâtir\* qui sont libre

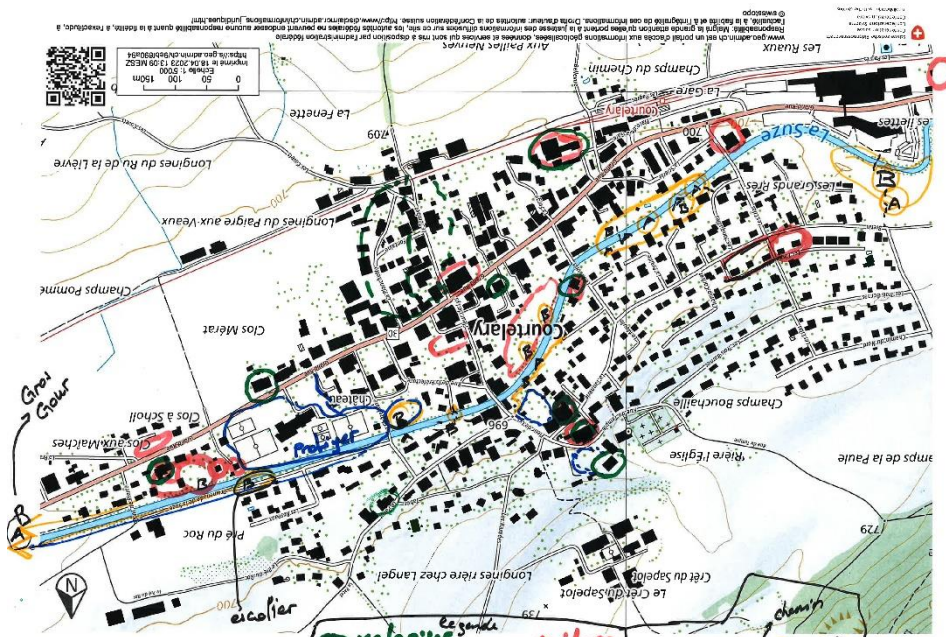
#### **7.1.3 Autres idées? (p. ex. plutôt construire des logements supplémentaires dans le jardin au gré des opportunités)**

1. utilisation des lieux inoccupés
2. jardin communale
3. car sharing
4. éco-quartier
5. garder zones vertes
6. Rénovation usines désaffectées / granges non utilisées
7. Améliorer l'existant avant d'ajouter +

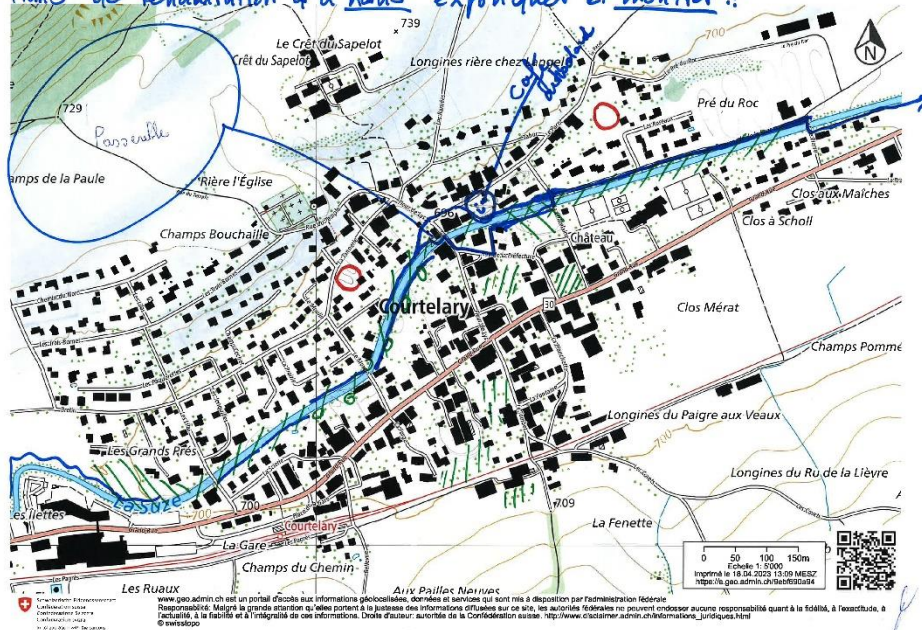
#### **7.1.4 Quelles règles se donner pour maintenir la qualité et la développer? (éviter la perte du patrimoine bâti, disparition des jardins, des transitions, etc.)**

1. Préserver les espaces verts
2. augmentation proportionnelle ou tissu économique
3. garder la qualité du transport public
4. règles de construction-distance à la Suze
5. éviter la perte du patrimoine bâti (II), disparition des jardins (II), des transitions (I)
6. garder les terrains verts, garder les verges et ø tout enlever -> valoriser les espaces verts
7. garder les vergers + vieux arbres
8. ø trop goudron
9. → pourquoi directement partir sur le fait qu'il faut augmenter la densité de la population ?

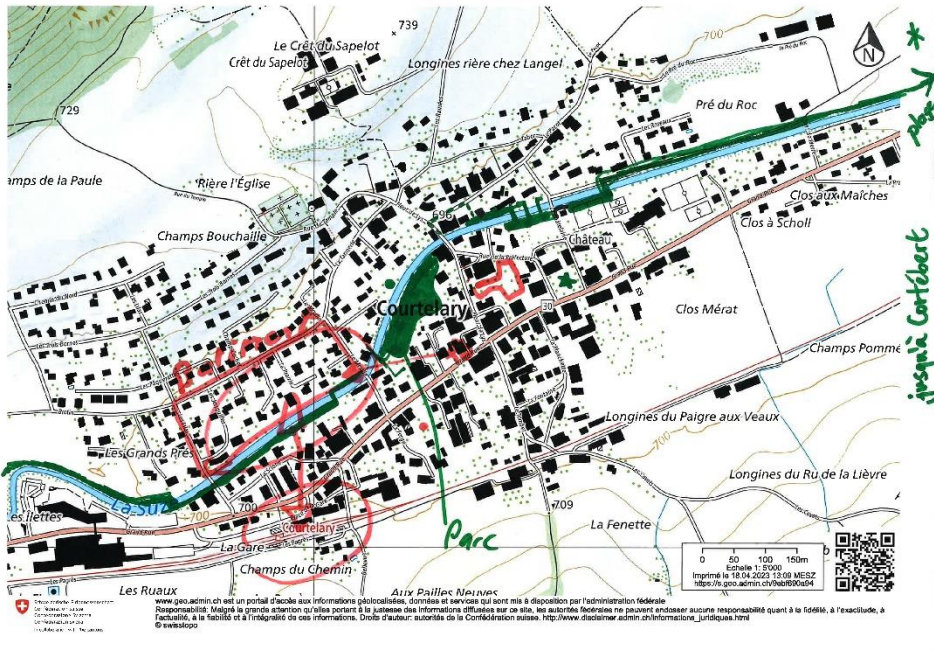
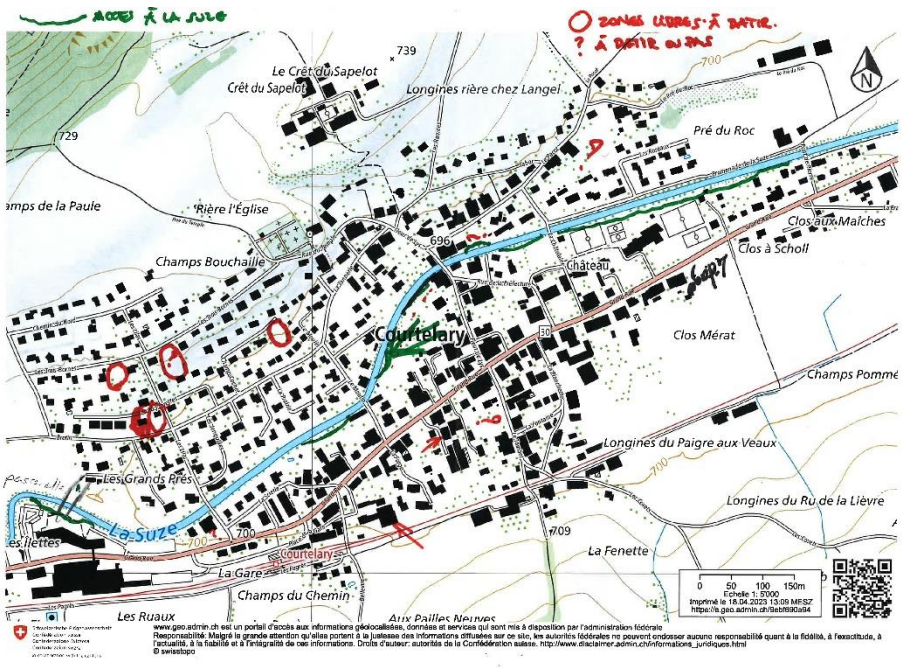




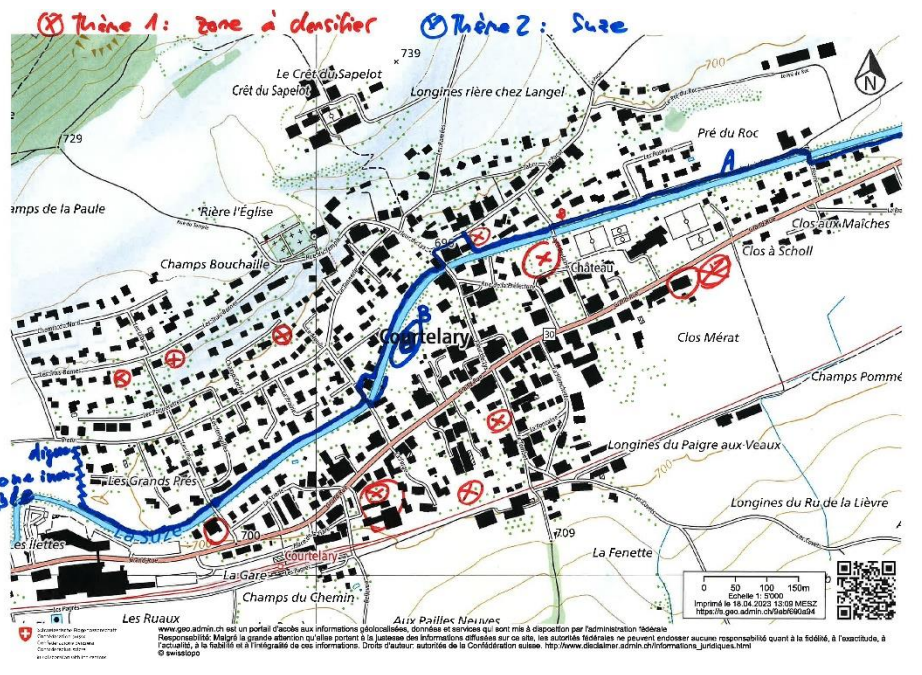
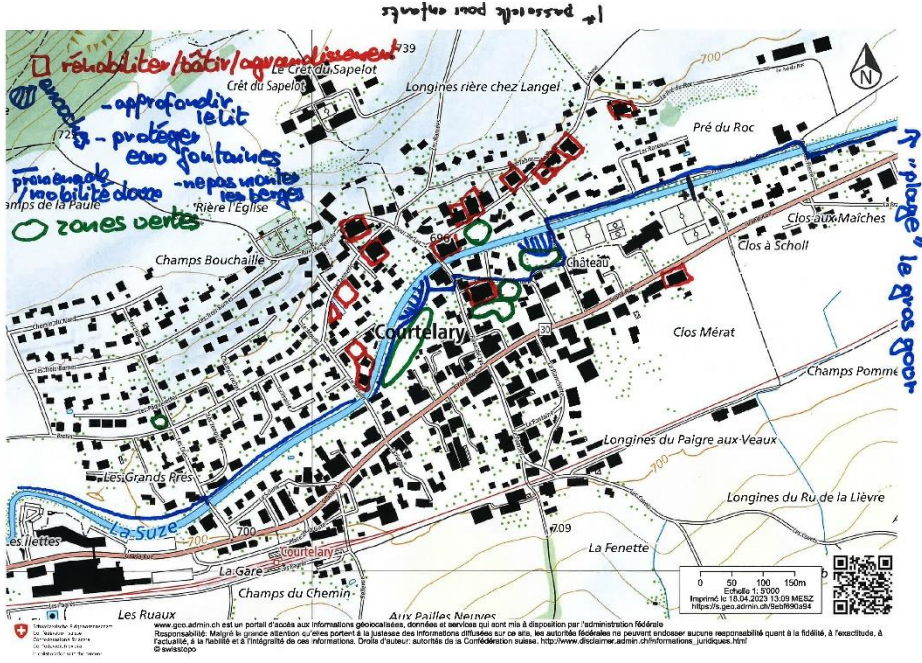
**Plans de renaturation à hauts expositions et montées !!**

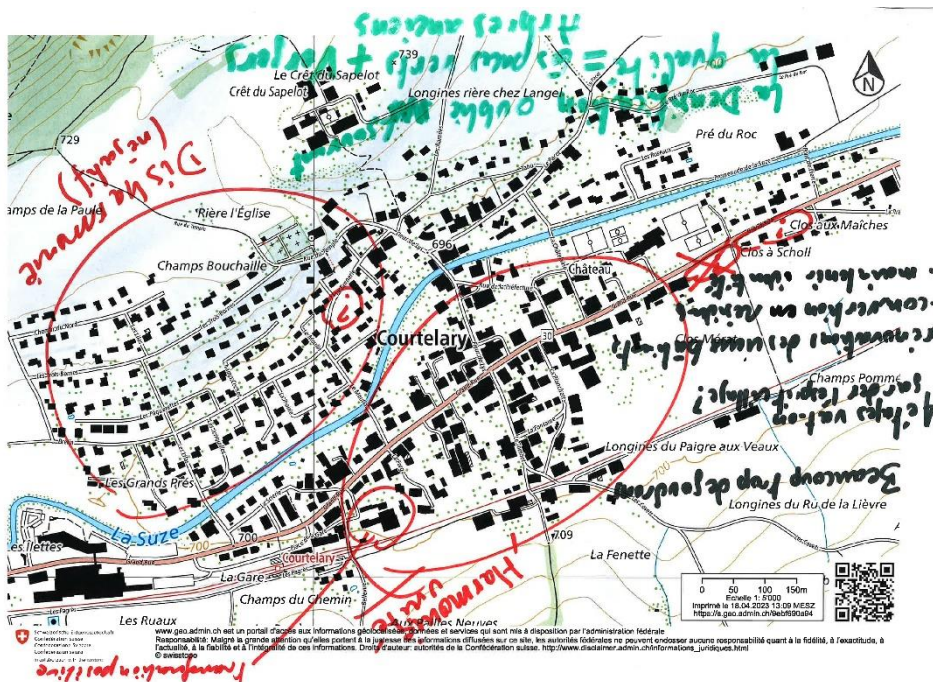












## 7.2 Thème 2 : Le village s'ouvre sur la Suze

### 7.2.1 Comment profiter de la renaturation de la Suze pour les habitant-es? (propositions à choix)

**Un chemin continu dédié à la mobilité douce le long de la Suze à travers la village?**

1. pas de dérangement de la flore et de la faune.

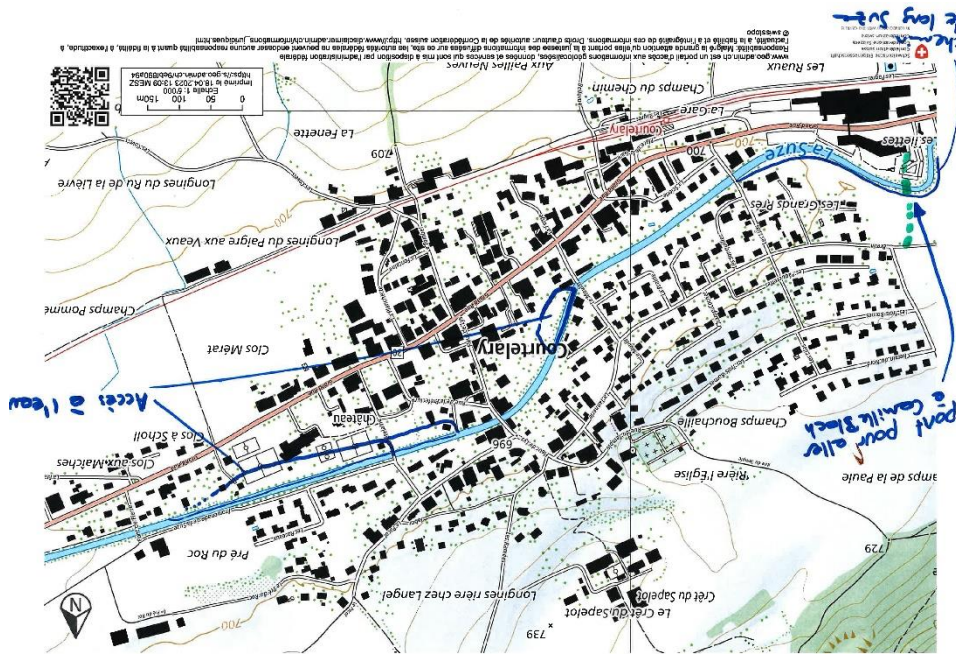
**Des interventions ponctuelles pour donner accès à l'eau sous forme d'encoches (spots)? Où? (derrière le collège, derrière la banque, ailleurs?)**

1. → petit plage, place de piquic
2. → petit pont passerelle vers Camille Bloche
3. réaménager la plage « grand goune » avec accès sans péjorer le terrain agricole
4. Ne pas vendre les sources ; doit rester public
5. Quelques accès à l'eau (spots)
6. vers Camille Bloch → pont + chemin de long de la Suze
7. puisque travaux le long de la Suze → faire un chemin tout du long ou à minima certains bouts (problèmes de terrain privés)
8. Projet 5 en 1 :
  - Protection crue
  - Chemin mobilité douce (A)
  - Renaturaliser
  - Accès à l'eau (B)
  - Hydroélectricité grâce à une digue de protection

### 7.2.2 Quel rôle doit jouer la commune?

1. 4x par année « clean up day ! »
2. se combattre des décisions de Carbon avec des habitants. « intégrer ».
3. voir des différentes appels d'offres
4. favoriser l'ouverture et intégrer divers acteurs par ex. architecte paysagiste
5. gagner à l'euro-million
6. créer un groupe de travail
7. Être proactif face au canton pour présenter le projet soutenu par la population





### 7.3 Thème 3 : Un réseau mobilité douce / voies vertes

#### 7.3.1 Quels sites importants et maillons manquants? (coller/dessiner sur la carte)

1. liaison avec la gare côté sud (Bühler)
2. Ecoles
3. Maillons manquants : chemins reliant Cortébert et Cormoret au Sud de la voie ferrée

#### 7.3.2 Quelles priorités?

1. Connection inter-village sans traverser la route cantonal ou traverser sans danger.
2. 30 p.h.
3. cinéma en plein air
4. jardin partagé dans le jardin de la préfecture légumes fleurs locales
5. un kiosque (scène, musique)
6. Rue de la Fleur de Lys !
7. 1 seule voie sur le pont Fleur de Lys ?
8. problème de vitesse dans les rues
9. 20-30 km/ → Panneau ?
10. 30 km/h généralisé au-dehors de la rue cantonale

#### 7.3.3 Comment rendre ce réseau attractif?

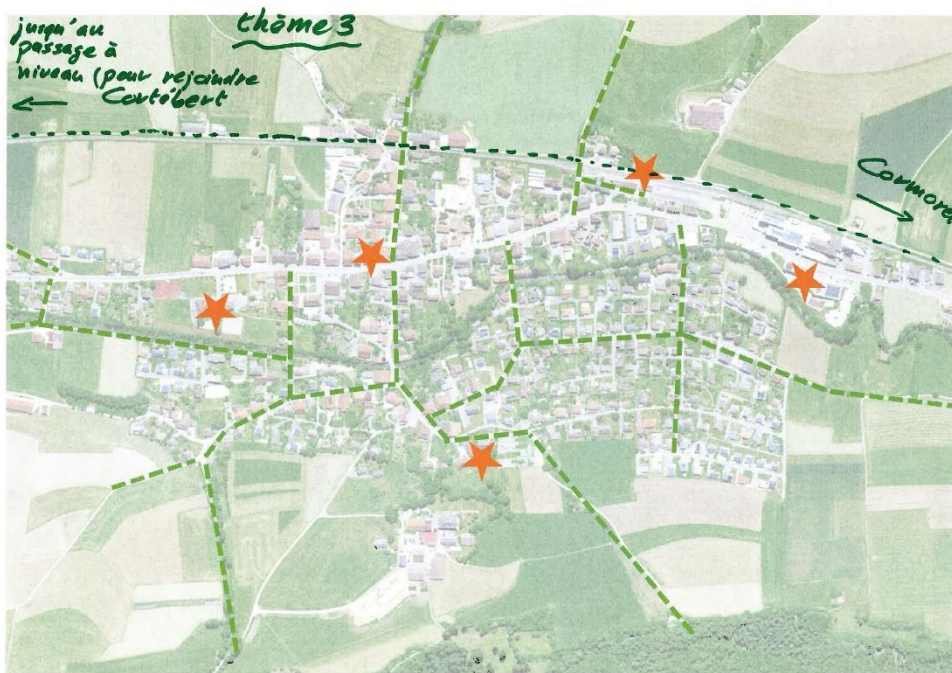
1. Utilisation des passerelles
2. des arbres le long des chemins (fruitiers)
3. →aspect sociale pour l'entretien, la cueillette.
4. place de fitness en plein air qui fait de l'électricité
5. place pour accueillir un marché
6. un pump track
7. des curiosités artistiques
8. des grills
9. des bancs
10. de la beauté
11. avec place du village
12. Arboriser fruitiers
13. Emprunt de vélos entre gares du village.
14. mobilité douce : augmenter bus depuis Courtelary/St-Imier ↔ Chasseral
15. effet induit













## 7.4 Thème 4 : Courtelary: un joyau à partager ou à conserver

### 7.4.1 Le joyau du Grand Chasseral à partager ou plutôt un trésor à garder confidentiel?

#### À partager (II)

1. Conserver le patrimoine et le partager sans devenir du tourisme de masse.
2. Collaborations avec des autres communes & Parc Chasseral
3. Statu quo
4. Oui, tourisme doux !

### 7.4.2. Quels liens entre chez Camille, la gare et le centre du village?

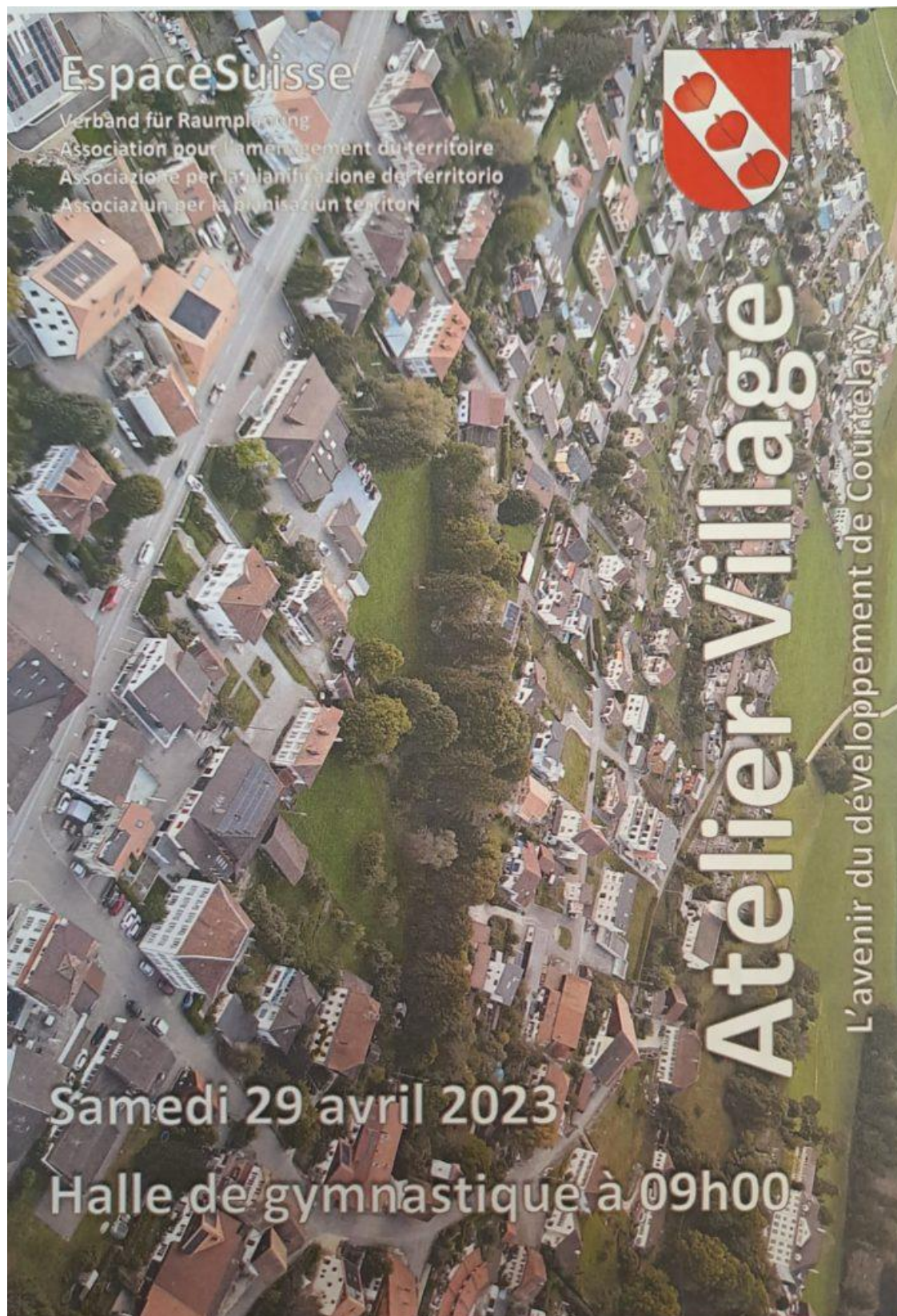
1. Les liens sont à créer ! + usine Langel
2. Les fontaines
3. Plage de Courtelary + Suze
4. Montagnes
5. Métairies
6. Chasseral
7. Développer un chemin pédestre le long de la Suze
8. Guides « greeter »
9. Petits cafés au bord de la Suze (pressoir ?)
10. Petits commerces ambulants (glacière)
11. tour du village y à la Camille Bloch (Pâques)
12. parcours → événements/histoire du village/fontaines
13. une foire du printemps
14. Marché artisanal des produits locaux
15. un accès pour camping, car
16. tracé jusqu'à la Préfecture
17. voir l'église
18. Passerelles chemins piétons.
19. Parcours ludique (découverte) entre chez Camille et le vieux village.
20. Chemin de mobilité douce → thème 2

### **7.4.3. Quelles offres développer? Pour quel public?**

#### **(gîtes, camping, glamping, culture, tourisme journalier...)**

1. Chambre d'hôte en cours
2. Hotel / B&B : pour garder les touristes plus que 1 jour !
3. Camping/glamping : à l'est, au bord de la Suze
4. À développer : -vol planeur
5. entretien des fontaines
6. Mieux indiquer les chemins pour mobilité douce.
7. pour les gens du village –Y Place du village.
8. petite marché de l'exotisme des habitants (e.g. Afrique, Italia, etc...)
9. galerie dans un ancien site industriel
10. embellir de curiosités artistiques (par exemple les fontaines, un banc insolite, des surprises, fox trail)
11. → agritourisme ?
12. vacances au cœur du patrimoine
13. Espace Camping car.
14. Bed and Breakfast toit des Saltimbanques
15. Gîtes
16. Tourisme journalier
17. Culture: type «tournée des fontaines et des traces de l'industrialisation avec usine Langel»



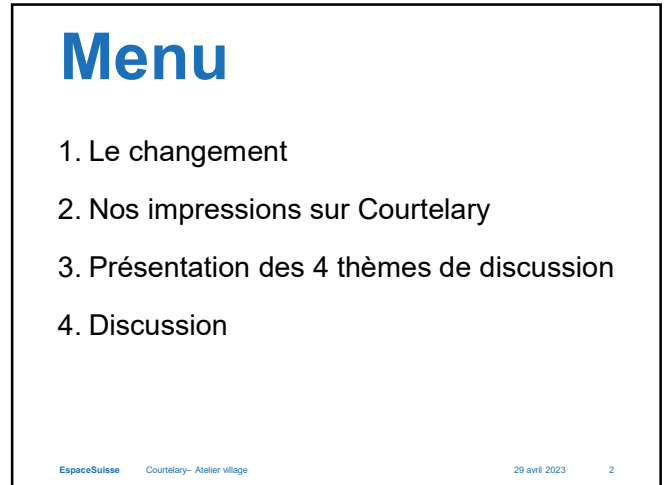




## 9 Annexe 3: présentation lors de l'atelier



1



2



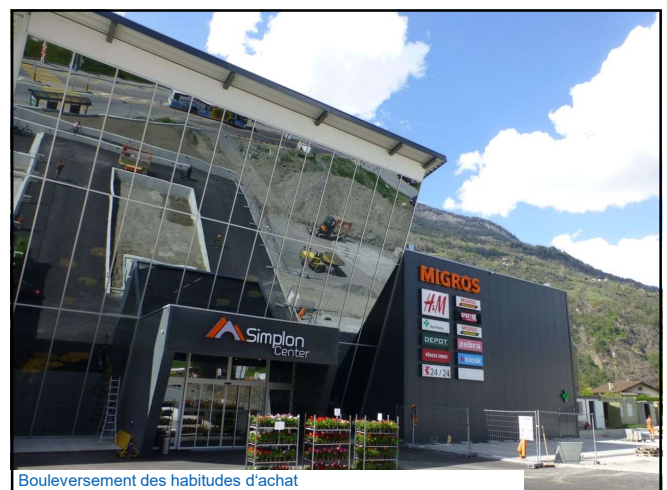
3



4



5



6



Bouleversement des habitudes d'achat

7



8



Bouleversements dans la mobilité

9



Changements dans le tourisme

10



Besoin d'espaces verts de proximité

11



12





13



14



15



16



17



18





Des espaces extérieurs simples et de qualité

19



Des espaces extérieurs simples et de qualité

20



Un patrimoine bâti / culture du bâti, maisons rurales imposantes

21



Un patrimoine bâti / culture du bâti, maisons rurales imposantes

22



Un patrimoine bâti / culture du bâti, bâtiments artisanaux

23



Un patrimoine bâti / culture du bâti, maisons de maître

24





Un bâtiment emblématique

25



La voiture pour les déplacements quotidiens

26



Un site marquant: Camille Bloch

27



Un paysage de grande valeur

28



Un axe routier important et marquant qui traverse le village

29



Les nuisances du trafic pendulaire aux heures de pointe

30





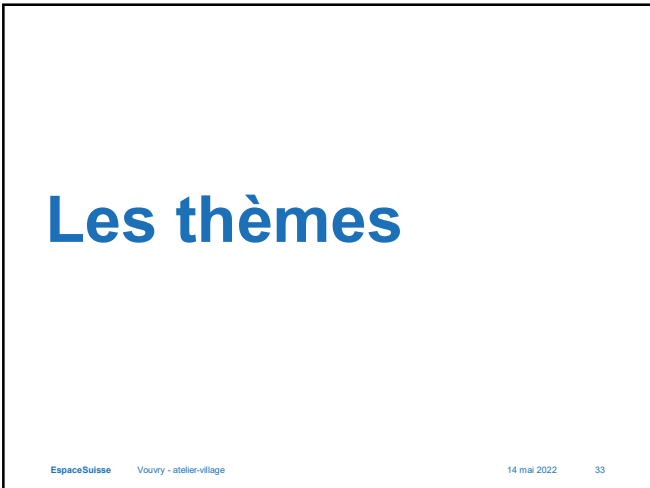
Un axe secondaire plus calme

31

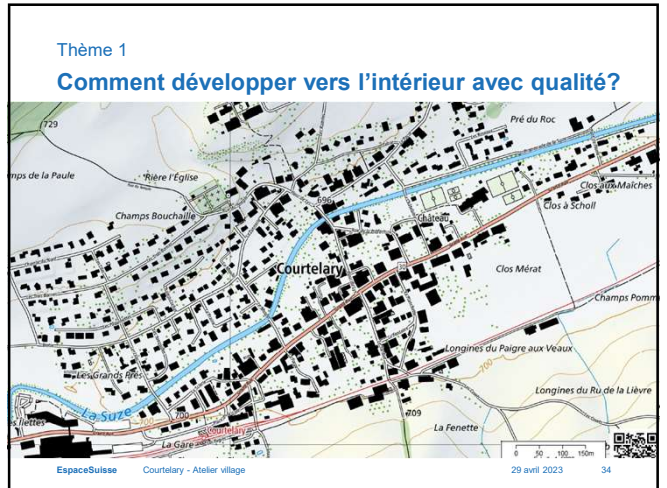


Une gare bien desservie mais excentrée

32



33



34



Protéger les terres agricoles

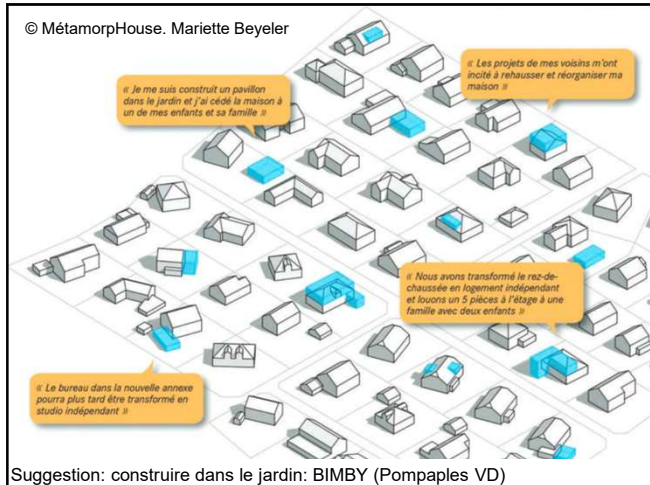
35



Développer vers l'intérieur au gré des opportunités

36





37



38



39

## Thème 1

## Comment développer vers l'intérieur avec qualité?

- **Quelles sont les réserves à valoriser?**  
Terrains, friches, bâtiments à réhabiliter, autres
- **A quel endroit densifier avec un quartier à 4 étages?**
- **Autres idées?**  
(p. ex. plutôt construire des logements supplémentaires dans le jardin au gré des opportunités)
- **Quelles règles se donner pour maintenir la qualité et la développer?** (éviter la perte du patrimoine bâti, disparition des jardins, des transitions, etc.)

EspaceSuisse Atelier village - Courtelary

29 avril 2023 40

40

## Atelier

Développer des idées en commun:  
à vous de jouer!

1. Rester assis
2. 5 sujets à discuter env. 15 min.  
Cloche = changement!
3. Une feuille de notes / un plan par table
4. **NOTER** vos idées!
5. Ensuite interviews

EspaceSuisse Courtelary - Atelier village

29 avril 2023 41

41

## Thème 2

## Le village s'ouvre sur la Suze



EspaceSuisse Courtelary - Atelier village

29 avril 2023 42

42





La Suze cachée

43



Le Quai de la Suze

44



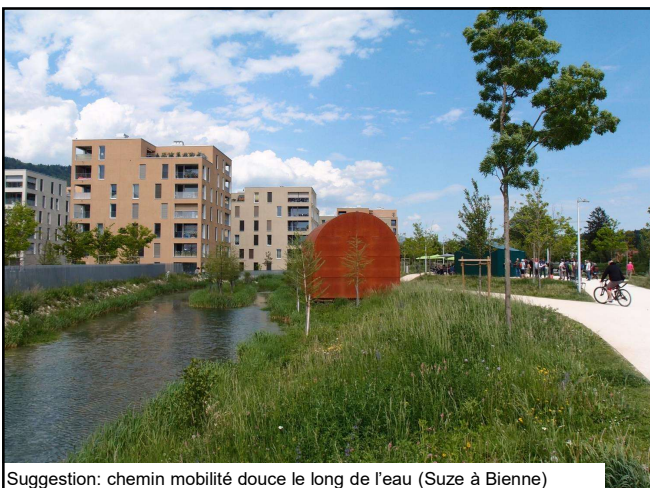
Un lien en devenir

45



Suggestion: renaturation de la Suze à St-Imier en avril 2023

46



Suggestion: chemin mobilité douce le long de l'eau (Suze à Bienne)

47



Un lieu plus public avec accès à l'eau?

48





Suggestion: passerelle piétonne à Lugano (TI)

49



Suggestion: Lugano (TI) Foce del Cassarate

50



Un lieu plus public avec accès à l'eau?

51



Suggestion: encoches / Bellinzona

52



Suggestion: encoches / Bellinzona

53

## Thème 2

## Le village s'ouvre sur la Suze

- Comment **profiter de la renaturation** de la Suze pour les habitant-es? (propositions à choix)
  - A. Un **chemin continu dédié à la mobilité douce** le long de la Suze à travers la village?
  - B. Des interventions ponctuelles pour donner accès à l'eau sous forme **d'encoches** (spots)? Où? (derrière le collège, derrière la banque, ailleurs?)
- Quel **rôle** doit jouer la **commune**?

54





55



56



57



58



59

Thème 3  
Un réseau mobilité douce / voies vertes

Développer un **réseau** mobilité douce **transversal** et **longitudinal**

- Quels **sites importants** et **maillons manquants**? (coller/dessiner sur la carte)
- Quelles **priorités**?
- Comment rendre ce **réseau attractif**?

EspaceSuisse Voutry – Atelier village 14 mai 2022 60

60



Thème 4  
**Courtelay: un joyau à partager ou à conserver**



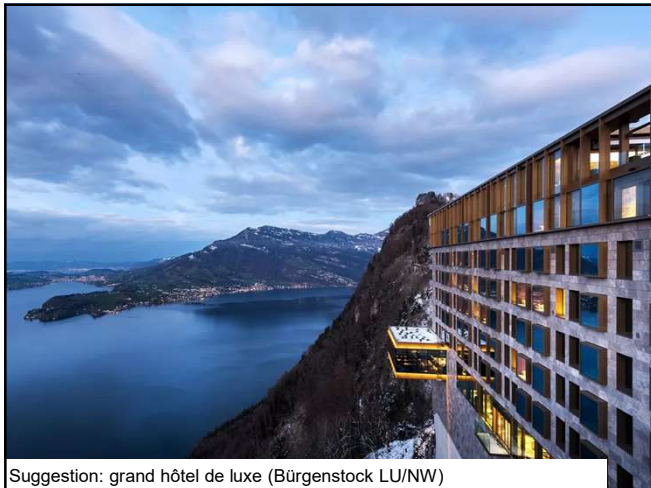
EspaceSuisse Courtelary – Atelier village 29 avril 2023 61

61



La simplicité et l'authenticité comme atout

62



Suggestion: grand hôtel de luxe (Bürgenstock LU/NW)

63



Le savoir-faire artisanal

64



La patrimoine industriel

65



Chasseraï  
 LES CONTES DE L'USINE LANGEL COURTELAY  
**LE RÊVE DE LILI**  
 de Alice Bottarelli  
 Samedi 21 mai, 14h00  
 Vendredi 27 mai, 19h00  
 Samedi 28 mai, 14h00 (en allemand) et 16h00  
 Dimanche 29 mai, 14h00

Partenaires:  Sponsors: 

La culture dans le patrimoine industriel

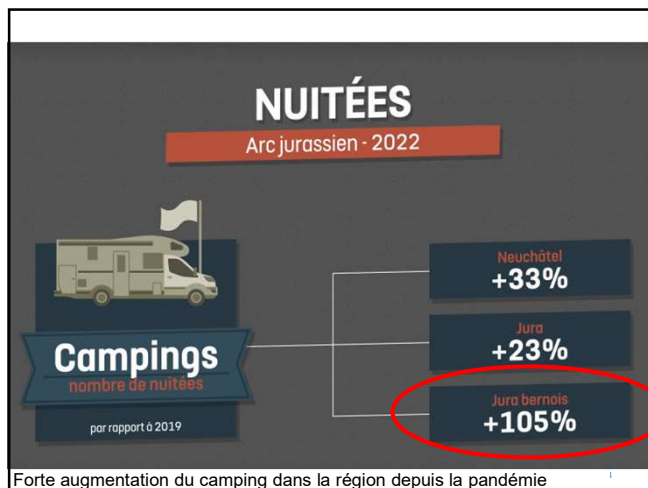
66





Le tourisme dans l'industrie active

67



Forte augmentation du camping dans la région depuis la pandémie

68



Suggestion: camping La Cibourg

69



Suggestion: Gîte Sous l'âge à Cortébert

70

Thème 4  
**Courtelay: un joyau à partager ou à conserver**

- Le joyau du Grand Chasseral à **partager** ou plutôt un **trésor à garder confidentiel**?
- **Quels liens** entre chez Camille, la gare et le centre du village?
- **Quelles offres** développer? Pour quel public? (gîtes, camping, glamping, culture, tourisme journalistique...)

EspaceSuisse Courtelay – Atelier village 29 avril 2023 71

71

EspaceSuisse  
 Verband für Raumplanung  
 Associazione per l'aménagement du territoire  
 Associazione per la pianificazione del territorio  
 Associazione per la pianificazione del territorio

**Merci pour votre attention et bon travail!**

EspaceSuisse Courtelay – Atelier village 29 avril 2023 72

72